

[paris-normandie.fr](https://www.paris-normandie.fr)

Surveillante tuée par un collégien : ce qu'il faut retenir de la prise de parole du procureur

Par AFP

6-7 minutes

L'élève de 14 ans en garde à vue pour le meurtre mercredi 11 juin 2025 d'une surveillante de son collègue à Nogent (Haute-Marne) a indiqué aux enquêteurs qu'il voulait tuer une surveillante.



Par AFP

Publié: 11 Juin 2025 à 19h09 Temps de lecture: 1 min

L'élève de 14 ans en garde à vue pour le meurtre mercredi 11 juin 2025 d'une surveillante de son collègue à Nogent (Haute-Marne) a indiqué aux enquêteurs qu'il voulait tuer une surveillante, « *n'importe laquelle* », a déclaré mercredi le procureur de Chaumont Denis Devallois.

« Il ne supportait plus le comportement des surveillantes »

Il n'avait pas de « *grief particulier* » envers la victime et « *indique avoir agi ainsi parce qu'il ne supportait plus le comportement des surveillantes en général, qui auraient eu, selon lui, une attitude différente selon les élèves* », a déclaré le procureur de la République lors d'une conférence de presse.

L'adolescent ne présente « *aucun signe évoquant un possible trouble mental* », mais il apparaît « *en perte de repères quant à la valeur de la vie humaine, à laquelle il ne semble pas attacher d'importance* », a poursuivi le procureur. En garde à vue, il « *n'exprime pas de regret, ni aucune compassion pour les victimes* ».

Le collégien, sans pouvoir expliquer « *précisément* » ses « *sentiments d'injustice subie et de colère* », a confié avoir formé samedi « *le projet de tuer une surveillante et, selon ses propres termes, n'importe laquelle* » après un incident la veille.

Une autre surveillante que celle tuée mardi l'aurait « *sermonné vendredi (...) alors qu'il embrassait sa petite amie au sein du collège* », rapporte le procureur.

« Faire le plus de dégâts »

Mardi matin, après le petit-déjeuner, il dit avoir « *pris le plus gros couteau qui se trouvait à*

son domicile pour, selon ses propres termes, faire le plus de dégâts », a détaillé M. Devallois. Il a utilisé « un couteau de cuisine de 34 cm avec une lame d'une longueur de 20 cm ».

La victime était chargée de « *vérifier les carnets de correspondance des élèves* » à l'entrée de l'établissement, poursuit le magistrat.

Il n'y a « *pas de corrélation* » entre ce projet « *et la présence des gendarmes et ce contrôle inopiné à l'entrée du collège ce jour-là* », a estimé le procureur : « *On ne peut que s'imaginer avec effroi ce qui aurait pu advenir si les gendarmes n'avaient pas été présents* » mardi devant l'établissement.

M. Devallois décrit le collégien comme un jeune « *sociable et plutôt comme un bon élève* », « *issu d'une famille unie et insérée professionnellement* », dont aucun membre ne présente d'antécédent judiciaire.

« *Il utilise peu les réseaux sociaux* », mais « *il fait part d'une certaine fascination pour la violence et la mort, ainsi que pour les personnages les plus sombres des films ou des séries télévisées* », a précisé le procureur.

« *Il est adepte de jeux vidéo violents, sans pour autant être addict à ces jeux, selon ses propres termes et selon les déclarations de ses parents* », a-t-il poursuivi.